



Bulletin d'Information Communal
Mairie de La Brosse-Montceaux

BIC

N°46 **JUIN 2023**



Heures d'ouverture DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Mardi	de 10h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h
Vendredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h

En dehors des heures
d'ouverture vous pouvez
RENCONTRER LES ÉLUS
SUR RENDEZ-VOUS
en téléphonant au secrétariat.

Mairie de La Brosse-Montceaux
27 rue Grande - 01 64 32 23 07
LA-BROSSE-MONTCEAUX@wanadoo.fr
www.labrossemontceaux.fr

Sommaire

► À PROPOS DE LA MAIRIE

Edito	p. 1
Travaux à l'église	p. 1
Les Oblats	p. 2
Le Majestic	p. 2
Transports et TAD	p. 2
Conseils municipaux	p. 2

► À PROPOS DE L'ÉCOLE

Ecole de la source	p. 3
Visite chez Elite	p. 3
Classe découverte	p. 4
Prix de calcul mental	p. 4
Génération 2024	p. 4
Sortie de fin d'année	p. 4

► À PROPOS DES ASSOCIATIONS

Les Marcheurs du Bresmont	p. 5
Le Club des Aînés	p. 5
Le Potager Solidaire Brossois	p. 6
Le Club de boxe	p. 6
La Brosse Montceaux Animations	p. 6

► INFOS PRATIQUES

Circulation en vélo ou trottinette	p. 6
Urgences pédiatriques	p. 6
Base de loisirs de Varennes	p. 7
Compostage individuel	p. 7
Encombrants	p. 7
Bruits de voisinage	p. 8
Frelons asiatiques	p. 8
N° utiles	p. 8
Vie paroissiale	p. 8

Broissoises, Brossois,

Avec les beaux jours ce sont les bruits de tondeuses et autres engins, ainsi que ceux des travaux extérieurs qui vont recommencer.

Merci d'être attentifs et respectueux des horaires autorisés pour le bien être général ! N'oubliez pas de prévenir aussi vos voisins si – de façon tout à fait exceptionnelle – vous étiez contraints à un débordement horaire pour certains travaux.

Il en est de même lors des promenades de vos animaux : il n'est jamais agréable de trouver des excréments canins sur les trottoirs ou les espaces verts de l'espace communal. Pensez aux employés qui tondent et reçoivent ces déjections lors des tontes et même à l'ensemble des usagers qui salissent leurs chaussures, aux petits enfants qui pourraient être amenés à porter des objets souillés à leur bouche ! Le respect de tous passe aussi par le ramassage systématique des salissures laissées par vos chiens.

En parlant de respect, et pour éviter un accident, certains devraient apprendre à largement modérer la vitesse de leur véhicule en entrant dans le village et aussi respecter les panneaux de signalisation stop ou sens interdit. Les voitures doivent aussi stationner dans les propriétés lorsqu'un accès existe. Le stationnement sur les trottoirs empêche le passage sécurisé des piétons.

Côté travaux : des travaux sont en cours concernant les changements des tuyaux plomb (Rue des Vignes, rue de la Forêt et des Marronniers). Ce sont les derniers dans le cœur du village. Les prochains seront Hameau du Chevinois, Malassise et La Bondue.

Un nouveau jeu pour enfants est en cours d'installation à l'espace jeux situé près de la salle polyvalente. Ce jeu, dont le coût est de 4600 €, remplace l'ancien qui est devenu dangereux à la suite des dégradations et qui a dû être démonté. La cuisinière au Foyer Polyvalent a été également remplacée.

A l'approche de la période estivale, nous vous souhaitons de belles journées ensoleillées et de belles vacances !

Le maire
Alain Demelun



Travaux à l'église

Des travaux vont avoir lieu courant Juin. Ils concernent les changements des aiguilles et le plus important la modification de la sonnerie de notre église. En effet, le système va être changé et permettra ainsi, lors de cérémonies, de faire sonner les cloches à nouveau.

L'ancien système faisait sonner la cloche « à la volée ». Avec le nouveau système c'est le marteau qui viendra battre la cloche, supprimant ainsi les mouvements qui fragilisaient grandement le clocher le désolidarisant de l'ensemble de l'église.

Association pour le souvenir des oblats



Le lundi 24/07/2023 à 18h00 aura lieu la commémoration du supplice et du massacre par les nazis des cinq religieux de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, fusillés le 24 juillet 1944, muets sous la torture, dans le parc du château de la Brosse-Montceaux qui était alors un scolasticat préparant de jeunes religieux à partir en mission aux quatre coins du monde.

L'association pour le souvenir des Oblats a été créée au sein de la commune pour accomplir le devoir de mémoire nécessaire pour aborder l'avenir. Chacun peut adhérer pour une cotisation annuelle de 10 €.

La cérémonie réunira comme chaque année une importante assemblée autour des représentants de l'État et des nombreux élus de la République, de la Région Ile de France, du département de Seine et Marne, et de nombreuses communes, ainsi que foule de représentants et de porteurs de drapeaux des associations patriotiques et de mémoire, pour rendre hommage avec des gerbes de fleurs et de poignants discours à ces religieux morts pour la France.

Un livre écrit par Mr Alain Drèze, agrégé d'histoire et ancien maire de Montereau, raconte sous forme romancée l'histoire de ces religieux résistants : « La passion des Oblats » aux éditions L'Harmattan.

À noter, également, une messe à l'église de la Brosse-Montceaux le samedi 22 juillet à 18h30.



INFORMATIONS

BAISSE DES TARIFS
POUR LE MAJESTIC

Depuis le 21 avril notre commune est devenue partenaire de la SPL gérant la salle de spectacle monterelaise « Le Majestic ».

Ainsi, c'est l'opportunité pour tous les habitants de bénéficier de tarifs préférentiels, à savoir 22 € au lieu de 32 € pour les spectacles des artistes les plus connus et 15 € au lieu de 25 € pour les autres spectacles.

Au programme un large choix de spectacles de danse, de l'humour, des pièces de théâtre et de l'opéra ainsi que des concerts.

Vous pouvez trouver toute la programmation pour la saison 2023 / 2024 sur le site de Majestic : <https://www.majestic-montereau.fr/programmation/>

Vente de billets en ligne ouverte pour tous depuis le 03 juin.

TRANSPORTS

Transports en Seine-et-Marne : le groupe Lacroix & Savac emporte l'appel d'offres et desservira à partir d'août 2023 les 39 communes du bassin monterelais.

Ile-de-France Mobilités a retenu le 10 octobre le groupe Lacroix-Savac pour l'exploitation, à partir du 1er août 2023 et pour cinq ans, des lignes de bus desservant le territoire de Montereau et ses environs. Il s'agit de 19 lignes de bus sur la zone de 34 communes, une ligne express et un service de transport à la demande (TAD).

Le Groupement Lacroix & Savac est le numéro un des acteurs indépendants du transport collectif de voyageurs en Île-de-France, avec 2 200 collaborateurs. Il propose à toutes les communes une offre de services de mobilité 100 % francilienne, du niveau des standards mondiaux.

Avec l'exploitation de ces 19 nouvelles lignes, le Groupement Lacroix & Savac poursuit ainsi son développement en Île-de-France et s'implante sur un nouveau territoire.

Acteur historique du transport de voyageurs dans les Yvelines et le Val-d'Oise, il proposera désormais aux voyageurs seine-et-marnais une offre de transports de qualité et respectueuse de l'environnement, et sera un opérateur de proximité, fiable et à l'écoute.

L'offre de transport restera ainsi dans la continuité des services actuels, tout en gagnant en efficacité et en répondant, espérons-le, aux besoins des voyageurs.



TAD Transport à la demande



Depuis la reprise du TAD par la société Interval (reprise imposée par Ile de France Mobilité) les services se dégradent.

Cela devrait changer au 1^{er} Aout !

En effet, lors de l'appel d'offre par IDFM c'est la Société Lacroix-Savac qui a obtenu le marché. Cela aura pour avantage d'avoir une Société de transport consciente des problèmes que les usagers rencontrent actuellement.

Plusieurs réunions avec les dirigeants de cette société et le SITCOM ont déjà été organisées afin notamment de leur transmettre l'ensemble des réclamations des usagers et ainsi mieux répondre aux différents besoins. Dans un premier temps ce seront 2 nouveaux véhicules pour le TAD et surtout des changements dans l'organisation des circuits afin d'être le plus cohérent et efficace possible.

RAPPEL

CONSEILS MUNICIPAUX
Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur votre site : www.labrossefontceaux.fr

Ecole de la Source

LA COCCINELLE ET LE JARDINIER

Le vendredi 21 avril, un spectacle intitulé « La coccinelle et le jardinier » de la compagnie Advitam a été offert aux élèves de l'école de La Source.

Voici un petit résumé de l'histoire : « Le jardinier est bien triste ; les jours passent et la plus belle fleur de son jardin ne s'ouvre pas. C'est la coccinelle qui va venir à son secours. Ensemble, ils parcourront la campagne jusqu'au village pour demander conseil à tous ceux qu'ils rencontreront. Qui apportera la réponse à leur question ? ».

Ce spectacle adapté de la PS au CE1 a beaucoup plu aux élèves qui ont pu interagir à de nombreuses reprises avec les comédiens de la compagnie Advitam.

Cette représentation a été entièrement financée par la coopérative scolaire de l'école.

LES PETITES BÊTES DU JARDIN

Cette année, le projet annuel de l'école de La Source a pour thématique « Les petites bêtes du jardin ».

Ainsi, les élèves de PS GS ainsi que ceux de la classe de CP CE1 observent et étudient les escargots (ce qu'ils mangent, comment ils sont constitués...). Une petite surprise les

attendaient même un matin à la découverte d'œufs dans le terrarium.

Les élèves des classes de PS MS et de PS GS accueillent également quelques chenilles qu'ils vont observer, dessiner et étudier dans les semaines à venir afin d'étudier leur métamorphose.

Le jeudi 1^{er} juin, deux intervenants sont venus également à l'école afin de présenter une ruche aux élèves des 3 classes, leur expliquer le cycle de vie de l'abeille, fabriquer des bougies et extraire avec eux du miel qu'ils pourront rapporter à la maison. Cette intervention était entièrement financée par la coopérative scolaire de l'école.



INFORMATIONS

VISITE CHEZ ELITE RESTAURATION À JOIGNY

Les élus de notre commune, Mmes DENIS et POMA ainsi qu'une partie du personnel de l'école maternelle d'Esmans ont eu l'occasion de se rendre le 24 mai 2023 aux portes ouvertes de l'ELITE Restauration qui est le nouveau prestataire de cantine de notre regroupement scolaire.



Ils ont pu ainsi visiter l'établissement et la cuisine centrale situé à Joigny, échanger avec le personnel et les producteurs locaux ainsi que déguster leurs produits qui servent à élaborer les plats pour nos enfants qui mangent à la cantine.

En effet, le groupe Elite Restauration, à l'origine spécialisé dans la restauration au sein d'établissement de santé, s'est diversifié pour répondre à une clientèle plus large : Ecole, collège, lycée, entreprise, centre d'accueil tout en respectant son projet initial « faire plaisir » à chaque repas.

L'innovation, l'attention et la fabrication dite « maison » sont toujours scrupuleusement exigées pour le plus grand plaisir de tous. C'est d'ailleurs le ressenti de nos enfants qui ont bien remarqué le changement de « cuisinier » !



Génération 2024

Depuis l'an dernier, les élèves de l'école élémentaire bénéficient de séances de Handball grâce à l'engagement de l'école dans le programme ministériel « Génération 2024 ».

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à

mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Chaque semaine de mai et juin, un intervenant du club sportif Monterelais intervient auprès des CE1, CE2 et CM1 de l'école afin d'initier les enfants à la pratique du Handball. Ces interventions sont entièrement financées par l'Inspection Académique. Les CM2 ont déjà profité l'an dernier de ce dispositif, et lors de séances organisées en début d'année par leur enseignante, ils ont su montrer de bonnes performances sportives.

L'occasion pour tous de rencontrer des professionnels et susciter de nouvelles passions !

Prix de calcul mental

Vendredi 31 mars, les élèves de l'école de la Brosse-Montceaux ont participé à la remise de prix du concours de calcul mental organisé par l'école. Il s'agissait pour les plus petits de connaître les tables d'additions et pour les plus grands les tables de multiplications.

Leïa, Myron, Irfane, Liam, Youssra en CE1, Jean, Inès, Satyana, Seleya, Léanie en CE2, Eden, Périne, Ethan, David, Lina en CM1 et enfin Rodrigo, Adriel, Irina, Diane, Nolan, Rafaël, Raphaël,

Lucile, Clara, Lyla, Gaël, Charlotte, Honor et Gaspard en CM2 étaient à l'honneur pour leurs bons résultats.

Les représentants des trois communes ont assisté à la distribution des livres offerts par l'école et M. Bernard, Président du Syndicat des Ecoles, a remis aux « diplômés » un livret de calcul et un stylo afin de valoriser les efforts des gagnants.

Félicitations à ces enfants pour leurs excellents résultats et à tous les élèves pour leur investissement et leurs efforts.

Sortie fin d'année

Le mardi 13 juin, les classes de CE1/CE2 ET CE2/CM1 ont participé à la 6^{ème} Semaine de l'Éducation à la Nature sur le site de la FDC77, à Bréau.

Cet événement pédagogique a pour objectif de faire découvrir aux élèves, sur une journée complète, différents ateliers thématiques sur la faune et la flore ainsi que les interactions entre la nature et l'activité humaine dans notre département.

Animées par des spécialistes, ces animations permettent aux enfants d'apprendre et de découvrir, à leur rythme, l'environnement qui les entoure dans le cadre des instructions officielles de l'Éducation Nationale.

Les élèves ont pu, par exemple, découvrir les canards et autres oiseaux de la mare, les arbres, le blaireau, le milieu aquatiques, les animaux nocturnes, observer les passereaux chanteurs, ou encore se repérer sur un sentier de randonnée...



Classe découverte



En ce début juin, les élèves de la classe de CM2 ont eu la chance de partir à l'aventure dans le Cantal, dans le village historique de St-Urcize, accompagnés de leur enseignante Madame Beaulieu et de deux parents d'élèves Mesdames Petit et Desante.

Ce voyage, payé en partie par le syndicat des écoles, a été l'occasion de découvrir l'Aubrac, ses paysages, sa flore et sa faune, tout cela sous un beau ciel bleu. Les pieds dans l'eau ou la gadoue parfois, les élèves ont traversé champs et prairies pour découvrir les paysages volcaniques et la culture locale.

Mardi 6 juin, ils ont découvert le patrimoine historique de St-Urcize, observé les spécificités architecturales (les lauzes, les constructions en granite et en basalte) puis sont partis sillonner le vallon de l'Hère afin d'observer la cascade de Gouteille.

Mercredi 7 juin, les chaussures n'avaient pas eu le temps de sécher qu'ils s'en retournaient, traversant bois et prairies boueuses, observer le relief de la quille des Goutals, le point de vue sur l'Aubrac et les différents monts et puys. L'après-midi, ce fut une randonnée digne de Koh-Lanta pour découvrir une vallée glaciaire, les tourbières du lac de Salhiens en passant sur de vieilles planches au dessus de ruisseaux ou sous les fils barbelés. Les élèves ont dévalé des chemins escarpés pour s'engouffrer derrière la cascade du Déroc et observer ses gigantesques orgues basaltiques. Petits et grands ont fait

une belle prouesse sportive en gravissant ses énormes blocs de roche pour rejoindre le chemin du retour.

Jeudi, après tous ces efforts – et pas les moindres – les 25 élèves ont profité avec enchantement d'une journée à Vulcania, « clou » de ce petit séjour scolaire. **Enfants et adultes garderont de ce voyage de merveilleux souvenirs de la vie en collectivité et de cette région magnifique.**



LES MARCHEURS DU BRESMONT

Pour leur séjour 2023, Les Marcheurs du Bresmont sont partis randonner deux jours autour du Bec d'Allier. C'est à cet endroit que l'Allier vient se jeter dans la Loire. Le hameau du Bec d'Allier est un ancien village de mariniers.

Les randonneurs ont pu découvrir le Pont-canal du Guestin qui permet au Canal latéral à la Loire de passer au-dessus de l'Allier ; c'est l'un des plus grands Pont-canaux de France.

Ils ont pu aussi, découvrir le site des Lorrains qui comprend une écluse circulaire, une maison éclusière, un pont en sortie d'écluse et un barrage. Ce site est situé sur une rigole d'alimentation (autrefois navigable) du Canal latéral à la Loire.

Deux-trois kilomètres plus loin, ils ont pu admirer l'un des plus beaux villages de France : Apremont-sur-Allier. Village médiéval mis en valeur en 1930, dans le style médiéval berrichon par Eugène Schneider. Ses descendants s'efforcent de poursuivre son œuvre.

Les randonneurs ont pu se balader parmi les fleurs et la végétation dans le magnifique parc floral du village, classé jardin remarquable, et admirer le château.

Après avoir roulé une cinquantaine de kilomètres, ils se sont arrêtés à Pouilly-sur-Loire pour randonner le troisième jour, le matin dans les vignes, grimper au belvédère de Saint-Andelain d'où ils ont pu apercevoir 23 clochers.

Ensuite, ils sont descendus au village « Les Loges » à la rencontre de deux vignerons passionnés, Clément et Vincent, pas

avars de renseignements sur l'histoire de leur famille, de leur vignoble et sur la fabrication du vin.

Evidemment, les bonnes choses ont une fin et le séjour s'est terminé dans leurs caves pour la dégustation de leur production (avec modération, bien sûr !) avant de rentrer sur Esmans et ses environs.

M.CHIANESE Raffaele : 06.25.28.12.92

Mme FOUQUIER Agnès : 06.80.31.05.71

Site : <http://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/>

**Calendrier des sorties fin JUIN 2023**

Lieu de Randonnée	Date	Heure départ place de l'église d'ESMANS	Type de Parcours	Km	
				GP	PP
FONTAINEBLEAU	Samedi 17	13H30 mn	Unique	10	
GREZ SUR LOING	Lundi 26	08H30 mn	Petit et grand parcours	11	13

**L'assemblée générale du club a pu se tenir en janvier 2023, suivie de la galette des rois.**

Le club compte encore une centaine d'adhérents cette année, permettant de programmer des activités variées.

En mars a eu lieu le repas de printemps fort apprécié des convives.

En mai, une sortie à la Ferme de Lorris dans le Loiret où nous avons pu déguster le cochon grillé dans la cheminée et découpé devant nous dans une ambiance musicale et dansante.

En juin, voyage dans le Jura et en Suisse, avec la visite du Fort des Rousses, des salines de Salins les Bains, Arbois la cité de Pasteur et capitale viticole du Jura, Saint-Claude avec visite des musées de

la pipe et du diamant. En suisse, la vallée de Joux avec visite de l'espace horloger, visite commentée de Genève, visite du fort militaire de Vallorbe, escapade à Gruyères, avec visite de la célèbre fromagerie, et de la chocolaterie Nestlé, avec dégustation. Tarif tout compris 990 € pour les adhérents, 1020 € pour les non-adhérents.

Quelques places sont encore disponibles, n'hésitez pas à demander des informations complémentaires au président, Daniel Denis, tél 06 62 49 81 35.

En octobre, un repas convivial nous réunira le jeudi 12 octobre

En novembre une sortie cabaret est prévue, et éventuellement un petit voyage thématique de 3-4 jours

En décembre, le repas de Noël aura lieu le dimanche 17 décembre pour clôturer les activités de 2023.

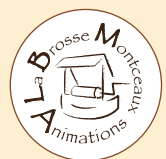
**Le Club des Aînés**

À SAVOIR

Club de boxe

Un club de boxe est en cours de création et devrait ouvrir à la rentrée. Les statuts sont déposés en Préfecture. Reste maintenant à procéder à l'installation des sacs de sable, ring et autres. A bientôt sur le ring ou autour de celui ci !

À RETENIR



La Brosse Montceaux Animations vous informe :

- Fête de la musique le samedi 24 juin 2023, animée par un DJ
- Vide-grenier annuel reporté au dimanche 03 septembre 2023

Le Potager Solidaire Brossois



L'association «Le Potager Solidaire Brossois» est fière d'annoncer la création de sa nouvelle serre de 10m x 6m pour son activité de maraîchage. Cette serre permet de cultiver des tomates, des poivrons, des aubergines, des radis et des épinards plus tôt dans la saison et jusque plus tard à l'automne.

En plus de la serre, l'association a également augmenté son stockage d'eau à 8000 litres, grâce à un don de cuves de Phytoresource, une entreprise de traitement des déchets et de compostage située dans la commune. Cela garantit un approvisionnement en eau presque suffisant pour maintenir une croissance optimale des cultures compte tenu des périodes de sécheresse. Nous les remercions vivement pour cette aide précieuse.

Merci aussi à Michel Lefevre pour ses plants de topinambour et d'artichaut.

Le potager solidaire ne se limite pas seulement à la production de légumes, mais s'étend également aux fruits. Les premières récoltes de cerises, pommes, abricots, framboises, fraises et rhubarbe vont bientôt démarrer, certes en petite quantité pour la première année mais il faut un début à tout ! L'association «Le Potager Solidaire Brossois» est également fière de cultiver une grande variété de légumes, y compris des pommes de terre, des choux, des salades, des concombres, des courgettes, des céleris, des artichauts, des topinambours, des haricots, des petits pois, des carottes et bien sûr, des ails, oignons et échalotes. Enfin, l'association «Le Potager Solidaire Brossois» invite chaleureusement la communauté à participer à son projet solidaire, qui allie solidarité, lien social et bienfaits physiques. Rejoignez-nous dans cette superbe démarche pour soutenir l'agriculture locale et profiter de légumes frais tout en contribuant à une bonne cause.

infos... PRATIQUES

OÙ CIRCULER EN VÉLO OU TROTINETTE ?

Trottinettes et skateboards sans moteur sont autorisés à circuler sur les trottoirs, au contraire de leurs équivalents motorisés.

Le code de la route autorise les trottinettes sans moteur, les skateboards sans moteur, les rollers et autres patins à roulettes à faire de même en respectant les feux tricolores pour piétons et empruntant les passages protégés. Vitesse limitée à 6 km/h.

Pas de circulation sur le trottoir quand il y a un moteur pour les trottinettes électriques, monoroues électriques, hoverboards, gyropodes et tous les cyclomobiles légers (draisiennes électriques, trottinettes électriques avec siège). En ville, les utilisateurs de ces engins doivent circuler sur les pistes cyclables ou, à défaut de piste cyclable, sur les routes où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Pour les vélos, un enfant de moins de 8 ans peut rouler sur le trottoir, en respectant les feux tricolores pour piétons et empruntant les passages protégés. Vitesse limitée à 6 km/h. Un adulte doit rouler sur la chaussée ou la piste cyclable. Pour se déplacer avec un vélo sur le trottoir, il faut marcher et le tenir à la main.

Montereau réclame des urgences pédiatriques

Une pétition publique a été lancée le 9 janvier lors de la cérémonie des vœux, afin d'obtenir l'ouverture d'un service d'urgences pédiatriques au sein du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne de Montereau.

Montereau est la commune du sud Seine-et-Marne la plus jeune et avec la natalité la plus dynamique : elle compte un nombre et une proportion d'enfants et de jeunes couples plus important que les autres communes du sud77.

A Montereau, les naissances atteignent en moyenne 523 par an depuis cinq ans, soit quatre fois plus qu'à Provins et à Fontainebleau. Les urgences pédiatriques les plus proches se situent à Fontainebleau, inaccessibles particulièrement la nuit pour les nombreux parents dépourvus de solutions personnelles de mobilité.

Depuis de longs mois, James Chéron demande de manière répétée l'ouverture d'un service d'urgences pédiatriques sur le site monterelais du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne (CH Sud 77), sans obtenir de

réponse favorable jusqu'à l'heure de la part de l'ARS (Agence régionale de santé), institution compétente en la matière.

Ainsi, c'est pour faire entendre raison aux institutions compétentes mais également montrer qu'il y a une forte mobilisation territoriale que la municipalité a décidé de lancer, début janvier, cette pétition afin d'obtenir l'intégration de l'ouverture de ce service dans le nouveau projet régional de santé, qui sera écrit en 2023.

Actuellement accessible via le site de la ville (www.montereau77.fr), la pétition sera adressée prochainement aux autorités de santé.



Ouverture de la base de loisirs de Varennes

Depuis le 28 avril, la base de loisirs de Varennes sur Seine a été reprise par un gestionnaire privé. Nommée Poseidon, elle proposera désormais de nombreuses activités motorisées et non motorisées, ainsi qu'un snack.

Auparavant, la base était gérée par la municipalité et la baignade était interdite depuis 2017, faute de maître-nageur.

Les nouveaux gérants, M et Mme Diawara, mettent en place plusieurs activités nautiques : Jet-ski, flyboard,

bouée tractée, paddle, paddle VTT, kayak ou encore pédalo. Elles se partageront ainsi le plan d'eau jusqu'à fin septembre, date prévisionnelle de la fin de saison.

La base de loisirs accueillera également un snack de plage qui proposera des brunchs, des formules petit-déjeuner mais aussi des petits plats salés avec des frites ou encore des salades.

L'entrée sera gratuite pour les habitants de Varennes. Pour les personnes extérieures, elle sera désormais payante : 5€

pour les adultes et 3€ pour les 5-14 ans.

Pour plus de renseignements, rdv sur le site <https://leposeidonloisirs.com/>



Compostage individuel

Le compostage valorise les matières biodégradables présentes dans nos ordures ménagères : restes de repas, épluchures, papiers souillés, fleurs coupées... Cela représente plus d'un tiers de nos poubelles. On y ajoute des déchets de jardins, nécessaires au bon compostage. Le produit obtenu est un engrais comparable à l'humus, utile en agriculture et en jardinage...

Comment composter ?

Je place mon composteur à l'extérieur, de préférence dans une zone semi-ombragée, sur une surface plane et en contact direct avec la terre.

Règles pour obtenir un bon compost :

1. Au démarrage, je rajoute un peu de compost ou à défaut de la terre, pour enrichir le compost en micro-organismes (bactéries, champignons...) et organismes de plus grande taille (lombrics, coléoptères...).
2. La première couche sera de préférence aérée (paille, fins branchages) afin d'améliorer la circulation de l'air.
3. Je réduis ou je broie les gros éléments en multipliant les surfaces d'attaque pour les micro-organismes.
4. Je mélange les déchets et j'évite les couches homogènes épaisses.
5. Je remue de temps en temps et porte une attention particulière au gazon : je le mélange au reste et évite les couches de plus de 15 cm. Eventuellement, je le stocke deux jours pour lui faire perdre son humidité et son acidité.
6. En été, s'il est sec, je rajoute un peu d'eau. L'humidité favorise le développement des bactéries. Attention : le compost doit être humide mais jamais mouillé.
7. J'ajoute quelques fois de la sciure et de

la cendre de bois car elles neutralisent l'acidité créée par la fermentation. Je peux également ajouter des activateurs naturels (orties, pissenlits, etc.).

Les déchets à composter

- Tontes, feuilles
- Épluchures et restes de fruits et légumes
- Mauvaises herbes
- Fumiers d'animaux d'élevage
- Paillage d'animaux domestiques herbivores
- Noyaux de fruits
- Filtres et marc de café
- Sachets d'infusion
- Restes de féculents
- Légumes cuits Branchages
- Feuilles mortes
- Copeaux
- Paille
- Écorces
- Sciure
- Herbes sèches
- Serviettes en papier, mouchoirs
- Essuie tout (non coloré)
- Coquilles de fruits secs (noix, noisettes)
- Coquilles d'œufs
- Poils, cheveux et plumes
- Cendres de bois froides saupoudrées
- Boîtes à œufs en carton
- Cartons (coupés en morceaux)

Pour obtenir un composteur individuel, connectez vous sur le site de SIRMOTOM : <https://www.sirmotom.fr/compostage/composteur-individuel.html>

Composteur de 300 litres

Jusqu'à 500 m² : 80 cm x 60 cm x 80 cm

Composteur de 600 litres

Jusqu'à 1 000 m² : 1 m x 92 cm x 80 cm

Composteur de 800 litres

De + de 1 000 m² : 1 m x 99,5 cm x 80 cm

La Région Île-de-France est partenaire du SIRMOTOM dans le cadre des actions consacrées au compostage.

ENCOMBRANTS

Les déchetteries

Les encombrants ménagers peuvent être apportés en déchetterie à Montereau-Fault-Yonne et à Voulx. Celles-ci sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels du territoire.



Déchetterie de Montereau

1, rue des prés Saint-Martin
77130 Montereau - Tél. : 0800 456 315

Déchetterie de Voulx

1, rue des prés Saint-Martin
77130 Montereau - Tél. : 0800 456 315

La plateforme de covoiturage

Le SIRMOTOM innove en mettant à votre disposition la plateforme WASS-TER pour mutualiser les apports en déchetterie des encombrants ménagers entre particuliers. Inscription à la plateforme via le lien sirmotom.waster.fr

L'enlèvement à domicile des encombrants

Un service de collecte à domicile des encombrants est mis en place par le SIRMOTOM.

Connectez-vous au lien <https://sirmotom.waster.fr/>, où toutes les informations nécessaires vous sont communiquées. Pour une collecte, suivez les instructions et renseigner le document en ligne.

Le montant pour une collecte est à partir de 5 € le mètre cube pour la première intervention.

Un numéro de téléphone 0981189420, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N° UTILES

- TAXI PAOLO RIBEIRO
06 07 69 87 07
- SALON DE SABINE
Salon de coiffure - 01 60 57 08 79
- BT Charpente Couverture
THOMAS BONETTI - 06 25 41 27 91
- ETS HARDY
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Installateur DE DIETRICH
01 60 57 07 59 - 06 16 25 28 99
- SARL MICHEL BOIS
Élagage - Taille - Abattage -
Débardage de bois - Débroussaillage -
Coupe et vente de bois de chauffage
03 86 66 47 28 - 06 80 03 14 28
- LE PETIT PÉRICHIOIS (RN6)
Restaurant - 01 64 70 29 41
- JM.MECA TP
JULIEN MINARD - Maintenance et
réparation d'engins sur le site
06 63 51 34 20
- ALIX COACH
ALIX BERTIN - Coach, éducateur et
animateur sportif
Instagram : alix.coach
- L'ATELIER DE KRYSTEL.S
SOREL CHRISTEL - Confection de
gâteaux personnalisés
07 49 79 21 85

INFORMATION SUR LA VIE
PAROISSIALEINFORMATIONS SUR LA VIE
PAROISSIALE

La Brosse-Montceaux fait partie du secteur paroissial de Guillaume Briçonnet.

Selon la semaine du mois, les offices sont célébrés dans différentes communes du secteur. Une permanence a lieu tous les samedis le matin de 10h30 à 12h au presbytère de Cannes-Ecluse (sauf vacances scolaires).

À l'église de la Brosse-Montceaux, la messe est célébrée le 3^{ème} samedi du mois à 18h30 (sauf en juillet et août).

Responsable publication :
Alain DEMELUN

Rédaction et réalisation :
Christine BEAULIEU, Sandrine BERTIN,
Rose-Marie DENIS, Nathalie MARCHAL,
Olga POMA, Patrice ROUX.

Impression : par nos soins

Réglementation : bruits de voisinage

A moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin. Des consignes précises sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin.

Si vous êtes concerné, dans un 1^{er} temps, régler le désagrément à l'amiable est la 1^{ère} démarche à entreprendre ! Aller voir son voisin et lui indiquer que son activité vous gêne en lui rappelant les horaires définis par l'arrêté préfectoral. Si cela ne suffit pas, le maire de chaque commune dispose de nombreuses compétences dans le domaine des nuisances sonores et a le pouvoir de gérer les réclamations des habitants de sa commune, en se basant sur la réglementation contre les bruits de voisinage qui est définie dans chaque département par les services de l'Etat.

Arrêté Préfectoral n° 19ARS41SE relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Seine-et-Marne du 23 septembre 2019.

Les activités bruyantes pouvant causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les

particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc.) sont autorisées :

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

HORAIRES DES ACTIVITÉS BRUYANTES EFFECTUÉES PAR LES PROFESSIONNELS

Les chantiers de travaux privés ou publics, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien des espaces verts, les travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements, sont autorisés :

- de 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- de 8h00 à 20h00 le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



Les frelons asiatiques

Le frelon asiatique (Vespa velutina) est arrivé en France avant 2005. C'est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité. Le frelon asiatique n'a pas de prédateur et il est un gros consommateur d'insectes, notamment d'abeilles.

Les risques engendrés par le frelon asiatique

- Contre les humains : le risque de piqûres multiples. Les frelons ont un dard lisse qui leur permet de piquer plusieurs fois et d'injecter du venin à chaque piqûre. S'approcher à quelques mètres d'un nid représente un réel danger : une population importante de frelons sortira du nid pour attaquer une personne trop proche du nid.
- Contre l'apiculture : l'attaque des ruches, entraînant la mort de la colonie ou compromettant la préparation à l'hivernage.
- Contre l'environnement : déséquilibre au sein de la biodiversité. Le régime protéiné des frelons asiatiques est composé de chenilles, papillons, mouches, libellules et autres insectes.
- Contre l'agriculture : réduction de la pollinisation et dégâts sur les fruits. Le régime glucidique des frelons asiatiques est notamment composé de raisins.

Identifier le frelon asiatique et son nid

- Les pattes du frelon asiatique sont bicolores : noires près du thorax et jaunes à l'extrémité.
- Le thorax est noir et velu.
- L'abdomen du frelon asiatique comporte un gros anneau orangé.
- La tête du frelon asiatique est noire.
- La femelle fondatrice (reine) mesure environ 3 cm.

La destruction d'un nid est plus efficace si elle a lieu l'été. Il est primordial de détruire un nid avant que la colonie ne débute sa période de reproduction. Cela évite la multiplication des nids l'année suivante. Cependant, les nids sont davantage visibles à l'automne une fois les feuilles tombées.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes, avec l'association GDSA, se charge de la destruction des nids de frelons asiatiques, qu'ils soient situés chez les particuliers ou dans les espaces publics de ses 21 communes.

L'intervention sera prise en charge financièrement intégralement par la CCPM. **En cas de besoin, vous devez appeler un seul numéro : 01 60 73 43 87 du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la CCPM.**